

RAPPORT FINANCIER 2020 ACEPPRIF

INTRODUCTION

La Crise sanitaire liée à la pandémie COVID et ses impacts

En 2020, la crise sanitaire liée à la pandémie COVID a impacté l'activité de l'ACEPP RIF - tête de réseau régionale des crèches associatives parentales et autres initiatives parentales citoyennes.

Cependant, l'ACEPP RIF a maintenu son activité en s'adaptant aux différents protocoles et en développant de nouvelles formes d'animation en direction de ses adhérents et de ses partenaires. L'ensemble de l'équipe salariée permanente a poursuivi ses activités avec pour certains salariés (permanents, vacataires et salariées du chantier d'insertion) une réduction partielle à très partielle du temps travaillé.

L'ACEPP RIF a fait à trois reprises auprès de la Direccte des demandes pour bénéficier de l'activité partielle garantissant à l'ensemble des salariés le maintien de leur salaire.

Pour autant, certaines activités de l'ACEPP RIF ont marqué un arrêt et/ou une diminution qui a eu des impacts sur le résultat comptable de cette année.

- Suspension totale de l'analyse des pratiques professionnelle accompagnant les équipes salariées des crèches associatives parentales, la formation professionnelle continue, et reprise en moindre part à compter de juin 2020.
- Non maintien de l'intervention prévue avec la CAF de Martinique en mars 2020.
- Réduction de son activité dans le cadre de l'animation de réseau de Laep en Seine Saint Denis particulièrement des actions de formation et de ressourcement en direction des accueillants.tes. Ainsi les produits liés aux actions de formation et de ressourcement par l'intervention de prestataires en direction des accueillants.tes des Laep ont – ils été réinvestis sur l'année 2021 et porté en produits constatés d'avance à hauteur de 24% de la subvention globale.
- Forte réduction des temps de formation pour le chantier d'insertion, maintien de l'accompagnement social, réduction importante du temps travaillé et chômage partiel conséquent pour les salariées du chantier. Bien qu'ayant pu bénéficier d'une prolongation de 2 mois – fin initialement prévue au 31/07 - permettant d'accompagner les salariées jusqu'à la présentation au CAP AEPE dont les épreuves ont été différées, une perte financière en a résulté.
- L'activité du relais gestion a été renforcée sur sa partie droit social et l'établissement des bulletins de salaire avec des sollicitations importantes des crèches adhérentes à ce service proposé. Cet accroissement d'activité sociale a eu pour effet une nette diminution pour le suivi comptable par les accompagnatrices à la gestion.

Afin de consolider sa trésorerie, la perte prévisionnelle envisagée étant de 59 000€, l'ACEPP RIF a fait une demande de PGE (Prêt Garanti par l'Etat) pour un montant de 60 000€ dont le démarrage du remboursement interviendra à compter de juin 2022.

I. LE COMPTE DE RESULTATS.

Le compte de résultats est le bilan des produits et des charges, qui permet de donner une mesure des dépenses et des recettes liées à l'activité de l'association, l'écart entre les dépenses et les recettes se traduisant par la notion de résultat.

Pour l'année 2020, le résultat est déficitaire de 53 115 €.

A- LES PRODUITS.

Les produits d'exploitation se sont élevés à 631 429 euros pour l'exercice 2020. (Ils étaient d'un montant de 788 052 euros en 2019), soit une baisse d'environ 19,8 %.

Les produits proviennent des adhésions d'un montant de 34 524€, soit 5.47%, de vente de prestations de services d'un montant de 364 107€ soit 58,7%, de subventions d'exploitation d'un montant de 229 593€ soit 36.36%.

La vente de services, pour cette année 2020 comme depuis plusieurs années, est la principale source de revenus de l'association. Ces produits proviennent :

- Du relais gestion paie et comptabilité.
- De la formation continue.
- De la prise en charge des coûts pédagogiques de la formation par notre OPCO – Uniformation et la CPNEF pour le chantier d'insertion.
- De l'analyse des pratiques professionnelles, en direction des professionnelles du réseau et de la branche.
- De prestations extérieures assurées par des salariés permanents en direction de professionnels sollicités par la CAF du 95 (accueillants.tes Laep, coordinatrices petite enfance).

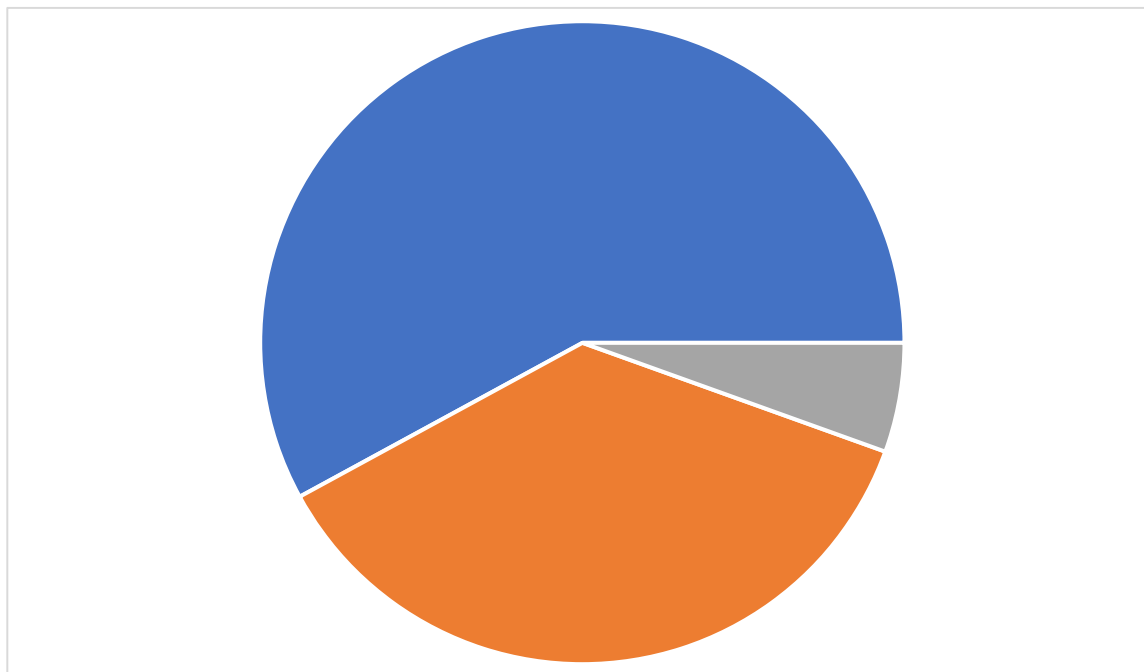
Les autres produits que sont les subventions viennent du déploiement ou la consolidation des missions de l'ACEPP RIF. Ces subventions sont liées à des conventionnements qui sont renouvelés chaque année, comme avec la CAF du 93 avec laquelle nous travaillons depuis 2014 autour de l'animation d'un réseau de LAEP, ou sur la base de conventionnements bi ou triennaux comme avec la CAF de Paris pour l'animation du réseau des crèches parentales, la DRJSCS (Direction Jeunesse et Sport et de la Cohésion Sociale – Politique de la ville) pour l'animation du réseau des Universités Populaires de Parents, la DIRECCTE et le Conseil Départemental de Paris pour les chantiers d'insertion.

Graphique 1 :

Bleu : Vente de prestation de service : 57.66%

Ocre : Subventions d'exploitation : 36,36%

Gris : Adhésions – 5.47%



B- LES CHARGES.

A hauteur de 685 383 euros pour l'année 2020 contre 797 608 euros en 2019, nous notons une diminution de 14%. Cette baisse sensible des dépenses s'explique principalement par deux facteurs :

- La crise sanitaire liée à la pandémie COVID qui a provoqué une diminution de l'activité salariée et plus particulièrement marquée sur le dispositif Atelier et chantier d'insertion.
- La part moindre du chantier d'insertion - 7 mois au lieu de 11 mois en 2019

Répartition des charges par grandes masses

Masse salariale : 83,1%, dont 74.70% concerne l'équipe de salariés permanents de l'ACEPP RIF. Les 25.30% restants étant répartis entre les formateurs occasionnels et les 14 salariées du chantier d'insertion.

Fonctionnement et infrastructures 13.75% - dont prestations de service, loyer, fluides....

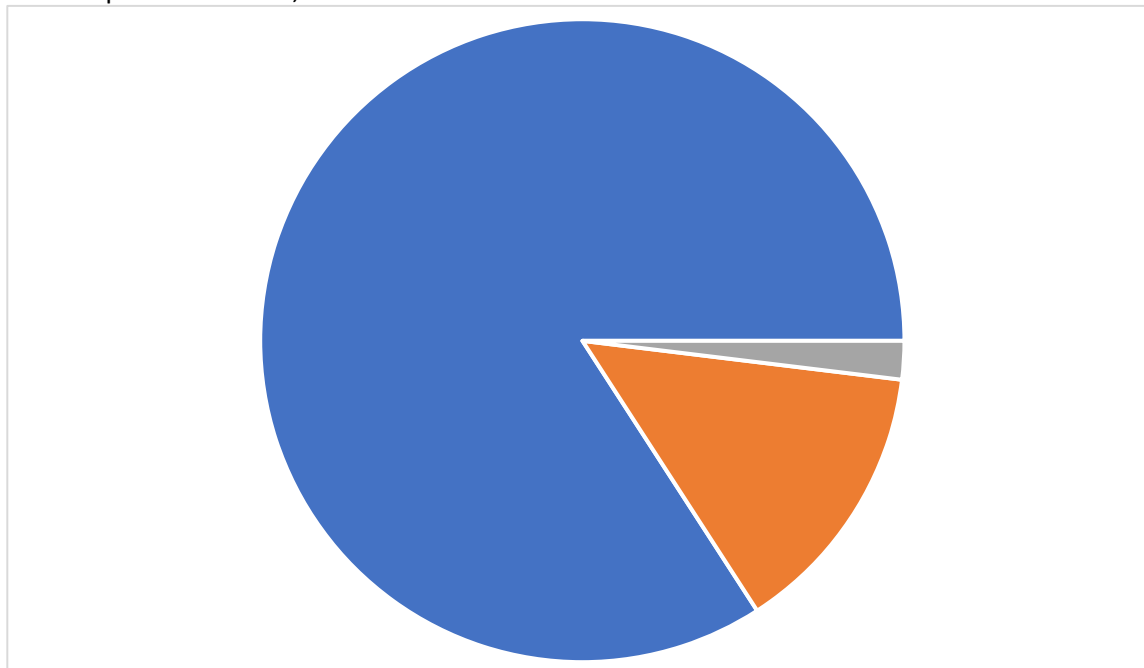
Impôts/taxes 1.92% - il s'agit ici de la contribution employeur à la formation professionnelle, part de la taxe foncière imputée par notre propriétaire, cotisation foncière aux entreprises – le relais gestion étant enregistrée comme activité marchande en regard du chiffre d'affaires.

Graphique 2 –

Bleu: Salaires et charges : 83,1%

Ocre : Fonctionnement et infrastructure : 13,75 %

Gris : Impôts et taxes : 1,92 %



RESUME

Pour cette année 2020, les facteurs principaux du déficit sont liés à une diminution de 17 000€ de la subvention allouée par le Conseil Départemental de la Ville de Paris pour le déploiement du chantier d'insertion, une diminution de la subvention pour les chantiers d'insertion de 79 295 euros, un nombre moindre des lignes comptables saisies dû à un effet COVID et une concentration sur la paie et le droit social entraînant une diminution de 27 606 euros, passant d'un montant de 113 517 euros en 2019 à un montant de 85 911 euros en 2020.

La subvention pour la Mise à Disposition de la coordinatrice générale a diminué de 6 832 euros passant d'un montant de 14 363 euros en 2019 à un montant de 7 531 euros en 2020. La formation CAF a diminué de 6 426 euros passant d'un montant de 22 026 euros en 2019 à un montant de 15 600 euros en 2020.

I. LE BILAN.

Le bilan présente la synthèse de la situation patrimoniale de l'association : ce qu'elle possède et comment elle le finance. C'est un indicateur de la santé financière de l'association.

A l'issue de l'exercice 2020, l'ACEPPRIF affiche donc une santé financière fragilisée.

A- **Les Fonds propres.**

Les fonds propres sont des ressources qui reposent sur le cumul des résultats des années antérieures.

Les fonds propres sont en baisse: ils sont d'un montant de 105 183 euros en 2020 (ils étaient d'un montant de 158 298 euros en 2019).

B- **Le Fonds de roulement.**

Ce sont les Capitaux propres – actifs immobilisés = 105 183 – 27 321. Il est d'un montant de 77 862 euros net. Il était d'un montant de 132 568 euros en 2019.

C- **La Trésorerie nette.**

Ce sont les disponibilités en banque – les dettes à court terme. Soit 114 366-113 017. Elle est donc d'un montant de 1 349€ . Elle était d'un montant de 82 400 euros en 2019.

II. A l'issue de l'exercice 2020.

Nous notons un résultat déficitaire sur cette année 2020 conséquent très fortement lié à l'impact de la crise sanitaire traversée. Cependant le travail et les activités ont été maintenues, l'équipe s'est adaptée à la situation et y a fait face, maintenant le lien avec les adhérents et les partenaires. Ces derniers ont apprécié le travail réalisé et reconnu la qualité de l'investissement mis au service des différents acteurs (adhérents, salariées du chantier...).

Il n'en reste pas moins que l'ACEPP RIF est dans une situation fragilisée depuis ces 3 dernières années et qu'il est nécessaire d'envisager des recherches de financement complémentaires pour maintenir le fonctionnement et l'équipe en l'état.

III. La Conclusion et les perspectives

Nous affichons une volonté de stabiliser les résultats.

Nous ne constatons pas de pertes de partenariats, les partenariats avec la CAF 75, CAF 93, CAF 95 sont maintenus, partenariats avec lesquels il existe de la prestation de formation.

Sur 2020, nous notons que l'ACEPPRIF a été fortement chahutée par la crise COVID, mais que l'équipe a œuvré à maintenir le meilleur fonctionnement possible de l'association.

Les perspectives se dessinent dans un nouveau partenariat qui se développe avec la CAF 92 en vue d'une animation du réseau des Laep et le réseau d'accueil petite enfance pour 2021, d'une animation de réseau sur le 95, de perspectives possibles avec les Cités Educatives. Par ailleurs, il existe quelques heures de mise à disposition d'une salariée sur le Plan Pauvreté sur Colline ACEPP, et une convention triennale avec la CAF de Paris avec une augmentation substantielle.